



Compte-rendu Réunion Comité Directeur

Membres élus présents : François Le Caloch, Bastien Heinzlé, Charlie Hurion, Éric Seince, Sandra Pecyny, Julien Borie, Fabien Lory, Philippe Bellegarde, Lucie Durin

Membres élus excusés : Caroline Sarazi, Maryline Pastor

Salariés : Julien Dagois, Quentin Theveny, Matteo Crassous

Ordre du jour :

- Retour sur le séminaire des dirigeants organisé par la FFBB à Troyes
- Déménagement de la maison des sports
- Projet 60 ans du comité
- État des lieux : salariés, membre du comité directeur
- Tirage des coupes et challenge des Mousquetaires
- Points divers

1) Retour sur le séminaire des dirigeants organisé par la FFBB à Troyes

François Le Caloch, Bastien Heinzlé et Lucie Durin se sont rendus à Troyes le week-end du 10 et 11 janvier pour participer au séminaire des dirigeants organisés par la Fédération.

Durant ces deux jours, 4 thèmes de travail ont été abordés : Le Pacte tous engagés, les CTC, le projet de performance fédérale (en lien avec les clubs), le club de demain.

Résumé des 4 thématiques :

- Le Pacte tous engagés :
 - Il est envisagé d'élargir le pacte, actuellement centré sur les arbitres, pour inclure les OTM, H33 et statisticiens
 - Une réflexion est en cours pour remplacer les amendes par un système de bonus-malus afin de mieux valoriser l'arbitre de club.
 - Pour favoriser la fidélisation, il est envisagé de redéfinir ce pacte notamment en termes de valorisation des arbitres. En effet, il serait demandé aux arbitres débutant la formation d'être actif (quota de matchs à réaliser dans la saison par exemple, etc.).
 - Cela semble nécessaire de structurer la formation pour les U13/ U14 : l'un des freins majeurs, est l'attente de deux à trois ans pour passer le diplôme départemental.
 - Il est suggéré de permettre la désignation d'arbitres dans leur propre club pour limiter les contraintes (géographiques notamment et ainsi permettre aux officiels de pouvoir jouer et arbitrer) et de généraliser le tutorat au sein des clubs.
- Réforme des Coopérations Territoriales de Clubs (CTC)

- Le constat est que les CTC, créées en 2015, ont dérivé de leur objectif initial, avec 40% faisant l'objet de dérogations.
- La réforme vise à "simplifier" le dispositif pour le rendre plus lisible et cohérent.
- L'une des propositions principales, est de distinguer deux types de CTC : "compétition" et "développement". Nous n'avons pas encore de précision quant au niveau auquel s'appliquerait une CTC « compétition ».
- Il est envisagé de réorganiser et restructurer les ententes, unions et CTC en fonction du niveau de compétition.
- Le rôle des comités départementaux (CDI) serait renforcé, avec un rendez-vous obligatoire pour toute création de regroupement.
- La date de dépôt des dossiers de CTC (30 avril) a été jugée problématique car les championnats ne sont pas terminés.
- Une frustration a été exprimée concernant les 25 euros prélevés par la fédération par licence AS
- Le Club de Demain :
 - Après de nombreuses discussions, il ressort que les clubs doivent faire ce qu'ils veulent et ce qu'ils peuvent et que les CD doivent passer d'un rôle de contrôle à un rôle de conseil.
 - Il semble intéressant de développer la pratique libre et autoorganisée, par exemple en ouvrant des gymnases sur des créneaux libres sans imposer de licence. Néanmoins la responsabilité juridique des clubs en cas de blessure lors de pratiques libres reste floue.
 - L'intégration de modes d'engagement ponctuels "à la carte", comme des séances de basket 3x3 pour des entreprises, a été évoquée.
- Projet de Performance Fédérale (PPF) :
 - Le terme "PPF" est souvent perçu négativement par les clubs. Il est nécessaire de les sensibiliser à la finalité du projet.
 - Un enjeu est de lutter contre le sentiment de "capture" des meilleurs joueurs par les structures fédérales et de convaincre les clubs de l'intérêt de collaborer.

2) Projet de déménagement

Un déménagement de la maison des sports est prévu à la CCI mais ce projet rencontre des difficultés. Le déménagement est prévu pour avril 2026 mais le retard s'accumule de par un bail reçu ne correspondant pas aux conditions initiales (l'accès aux salles de réunion est limité et la TVA (20 %) est incluse, alors que les associations ne peuvent la récupérer. De plus, l'accès aux salles de réunion le week-end dans les futurs locaux de la CCI est incertain.

Le financement global du projet de déménagement dépend en partie, du maintien de la subvention du département

Le coût du loyer augmenterait significativement pour les comités, passant par exemple de 1800 € à environ 3685 € pour le CD23. La répartition des coûts pour deux bureaux non loués et une zone de stockage de 150 m² reste à définir.

Malgré les déceptions sur la qualité des locaux, le déménagement semble inévitable.

3) Levée de fonds pour le 60^{ème} anniversaire du CD23

Cette levée de fonds aura lieu le 3 février 2026 au siège du conseil départemental. L'objectif principal est de récolter des fonds, car sans financement, aucun projet ne verra le jour. Un petit-déjeuner avec des partenaires a donné des retours positifs, qualifiant la démarche de cette dernière "novatrice". Le démarchage des entreprises est compliqué par les clauses d'exclusivité, mais le réseau des "entrepreneurs basketteurs" est une piste prometteuse. Une campagne de communication intensive est prévue (e-mails, flyers, newsletter, réseaux sociaux, médias) pour mobiliser largement. Un travail est également en cours pour reconstituer l'historique du comité depuis 1966.

4) Point de situation : Comité Directeur/ Salariés CD23

Le comité directeur fait face à trois postes vacants (départ de Lucie Néron dernièrement), dont un poste pour un jeune de moins de 26 ans difficile à pourvoir. Un appel à candidatures sera lancé en avril, en respectant la contrainte statutaire de trois licenciés maximums par club.

Julien Dagois nous a annoncé en décembre dernier son départ du CD23 en janvier 2026.

Quentin Theveny nous avait déjà fait part de son projet de quitter le CD23 pour septembre 2026.

Le recrutement de salariés s'avère complexe malgré deux offres publiées en décembre.

Plusieurs pistes ont été explorées sans succès : des candidats ont décliné l'offre en raison des réalités du territoire, d'autres n'avaient pas le profil recherché, et des solutions comme un poste partagé se sont avérées irréalisables.

La session de formation BPJEPS (APT) a été annulée par le CFPPA, en partie à cause de retards de paiement d'une autre structure et d'un manque de candidats. Louka Lecuyer et Matteo Crassous, qui devaient intégrer cette formation, se retrouvent sans solution à court terme, la seule alternative étant d'attendre la rentrée de septembre.

Ces deux jeunes ont été reçus ce matin lors d'entretiens individuels réalisés par Julien Borie et Éric Seince.

5) Tirages Coupe de la Creuse et Challenge des Mousquetaires

Fabien Lory, assisté de Matteo Crassous ont effectué le tirage de ces compétitions. Les tirages complets se trouvent en pièce jointe du courriel.

6) Points divers

Éric Seince a fait remonter un litige pour la rencontre opposant le basket club ahunois au SS Bonnat en championnat pré-régional féminin.

La rencontre était initialement prévue le 16 janvier 2026

Le club de Bonnat a demandé une dérogation pour jouer cette rencontre sur un autre week-end.

Un désaccord sur la date du match a mené à un manque de communication, notamment de la part du club Ahun.

Après analyse des responsabilités, il a été décidé de laisser aux deux clubs jusqu'au 8 février pour jouer la rencontre. Passé ce délai, les deux équipes seront déclarées forfait

Il est rappelé à l'ensemble des clubs creusois qu'une dérogation doit se faire un certain temps avant la date de rencontre initiale.

De plus, pour éviter des litiges, nous demandons à être mis en copie lors de demandes similaires à l'adresse : secretariatgeneral@basketcreuse.fr

La Secrétaire Générale

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal stroke.

Le Président

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'P' followed by several horizontal strokes.